

Fonds Européen d'Investissement

L'Europe s'engage pour L'ENTREPRENEURIAT DURABLE ET INCLUSIF EN FRANCE

Membre du groupe BEI (Banque Européenne d'Investissement) dont l'objectif est de renforcer le potentiel de l'Europe en matière d'emploi et de croissance, le Fonds Européen d'Investissement (FEI) développe le tissu économique européen. Il s'appuie pour cela sur des intermédiaires nationaux qui déploient des instruments financiers dans les États membres : France Active est dans ce cadre un partenaire de référence du FEI en France.

1 | Qui ?

Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) favorise la réalisation des objectifs de l'Union européenne en faveur de la création d'entreprise, de l'innovation, de la recherche & développement, de la croissance et de l'emploi.



Il conçoit et déploie ainsi des instruments financiers (garantie, fonds propres, ...) afin d'aider les TPE et les PME européennes à accéder au financement.

Pour la France, le FEI a choisi France Active comme intermédiaire financier de référence.

2 | Quoi ?

France Active Garantie bénéficie d'une contre-garantie* du FEI dans le cadre du programme Cosme qui vise à renforcer la compétitivité des PME européennes et à promouvoir la création d'entreprise ainsi que d'une garantie dans le cadre du programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) qui a notamment pour objectif de favoriser l'entrepreneuriat social.



*Lorsque France Active apporte sa garantie pour un financement de projet à une banque, le FEI intervient à son tour pour garantir une partie du risque pris par France Active ; on parle alors de contre-garantie de la part du FEI, soit une garantie sur la garantie.

3 | Pour qui ?

Les entrepreneurs engagés qui, par un projet construit sur un modèle économique pérenne, contribuent à la transformation positive de la société et du territoire en s'appuyant sur des valeurs humaines, sociales et environnementales.

SONT VISÉS PLUS PARTICULIÈREMENT :



> **pour la garantie EaSI** : les entreprises sociales ou solidaires (structures d'Insertion par l'Activité Économique, entreprises adaptées, ESAT, associations du secteur sanitaire et social, du tourisme social, coopératives, ...)



> **pour la contre-garantie COSME** : les publics prioritaires (femmes demandeuses d'emplois ou précaires, personnes en grande précarité), les territoires fragiles (quartiers prioritaires de la ville, zones de revitalisation rurale, outre-mer) et les structures solidaires à fort potentiel d'emplois (Insertion par l'Activité Économique, handicap).

4 | Pourquoi ?

Avec le soutien de l'Europe via le FEI, France Active est en mesure de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs tout en maintenant un bon niveau de sécurisation des interventions.

Le FEI donne ainsi l'occasion à France Active de développer ses actions en faveur des publics cibles en lui permettant de prendre un peu plus de risques.

Grâce à son partenariat avec France Active, le FEI permet l'essor des entrepreneurs engagés en France.

